



Faculté des Sciences de l'Homme
Et de l'Environnement

Arrêté portant convocation des électeurs pour les élections partielles du Conseil de Faculté

Scrutin du Mardi 4 octobre 2011

Vu la loi 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
Vu le décret 85-59 du 18 janvier 1985
Vu les statuts de l'université de la Réunion
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu les statuts de l'UFR SHE

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des élections partielles des membres du Conseil de la Faculté SHE, sont convoqués les collèges électoraux suivants :

- ❖ Collège des Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et de Service (IATOSS)

Article 2 : Le scrutin se déroulera Mardi 4 octobre 2011 de 8h30 à 15h30.

Article 3 : Un bureau de vote sera ouvert sur le Campus Sud, 117 rue du Général Ailleurs, 97430 Tampon, en salle A1 BIS Bureau administratif.

Article 4 : Le bureau de vote sera composé comme suit :

- ❖ Président du bureau : M. Pierre LEROYER, Doyen
- ❖ Assesseurs : M. Thierry PASSINAY, Responsable administratif
Mme Chantal VERKINDT, Vice - Doyenne Formation
Mmes et MM. les délégués des listes en présence

Article 5 : Conformément à l'article 6 des statuts de l'UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement, la commission électorale paritaire est composée de :

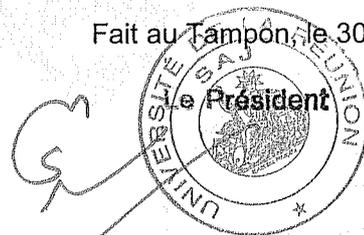
- ❖ M. Pierre LEROYER, Doyen de la Faculté
- ❖ M. Thierry PASSINAY, Responsable Administratif de la Faculté
- ❖ Un représentant du corps enseignant : Mme Chantal VERKINDT
- ❖ Un représentant étudiant : VIAUD Thomas
- ❖ Un représentant du personnel IATOSS : Mme Marie Chantale Richauvet

Article 6 : Les listes électorales seront affichées à partir du 1er septembre 2011 au niveau de l'administration centrale de l'UFR SHE

Article 7 : Les dépôts de candidatures auront lieu à partir du mardi 30 août 2011, jour de la publication du présent arrêté jusqu'au vendredi 30 septembre 2011 à 16h auprès de M. Thierry PASSINAY, Responsable administratif ou de Mme Audrey ETHEVÉ au secrétariat du Directeur de l'UFR SHE.

Article 8 : La commission électorale de l'UFR SHE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Tampon, le 30 août 2011



Pr Mohamed ROCHDI



Faculté des Sciences de l'Homme
Et de l'Environnement

ELECTIONS AU CONSEIL DE FACULTE SHE
Renouvellement partiel
Scrutin du 4 octobre 2011

Collège des Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et de Service (IATOSS).
– Bureau de vote : UFR SHE

N°	Nom d'usage	Prénoms
1	BONAZZI	Bruno
2	BRANGEON	Boris
3	CHANFIN	Sandrine
4	DIJOUX	Marie Christine
5	DIJOUX	Vanessa
6	ETHEVE	Audrey Alexandra
7	FAKRA	Ali Hamada Damien
8	LAM LAW	Jean Bernard
9	LAURET	Marie Christine
10	LAURET	Carole
11	MARA	Lorenza
12	NATIVEL	Gisèle
13	PASSINAY	Thierry
14	RICHAUVET	Marie Chantale

Liste arrêtée à 14 électeurs

Fait le 30 AOUT 2011

Le Président de l'Université de La Réunion

Le Président
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
Pr Mohamed ROCHDI



Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

ELECTION AU CONSEIL DE FACULTE SHE
Renouvellement Partiel
Scrutin du 4 octobre 2011

Collège des Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et de Service (IATOSS).
– Bureau de vote : UFR SHE

N°	Nom d'usage	Prénoms	Emargement	Vote par procuration
1	BONAZZI	Bruno		
2	BRANGEON	Boris		
3	CHANFIN	Sandrine		
4	DIJOUX	Marie Christine		
5	DIJOUX	Vanessa		
6	ETHEVE	Audrey		
7	FAKRA	Ali Hamada Damien		
8	LAM LAW	Jean Bernard		
9	LAURET	Carole		
10	LAURET	Marie Christine		
11	MARA	Lorenza		
12	NATIVEL	Gisèle		
13	PASSINAY	Thierry		
14	RICHAUVET	Marie Chantale		

Liste arrêtée à 14 électeurs

Fait le  Le Président
Pr Mohamed ROCHDI
Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITE DE LA REUNION
SAJ
AOUT 2011